**C. MÉMOIRE DE DÉPENS DE L'APPEL**

**[77:C:1]**

**Mémoire de dépens de l'appel : la partie appelante**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

[*intitulé de l'instance*]

MÉMOIRE DE DÉPENS DES DÉFENDEURS [APPELANTS]

Montant versé pour le dépôt

de l'appel 50,00 $

Montant versé pour la transcription

des témoignages 778,00

Montant versé pour les copies

des cahiers d'appel 278,00

Montant versé pour les copies

des textes de dispositions législatives,

de jurisprudence et de doctrine 58,00

Appel interjeté devant la Cour d'appel

ce poste comprend toutes les

mesures préliminaires, les avis,

les cahiers d'appel, le mémoire,

la préparation, les honoraires

d'avocat et la présence au

prononcé du jugement

[*dates et heures*]

Avocat principal 3 500,00 $

Avocat adjoint 1 500,00

Liquidation des dépens 100,00

5 100,00 $ 1 164,00 $

1 164,00

6 264,00 $

MONTANT DES DÉPENS LIQUIDÉS

ET ADJUGÉS en ce [*date*] : ... $

Liquidateur des dépens